



Fort de France, le 11 MAI 2020

LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE CHARGÉE DE L'ÉDUCATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
SERVICE DE L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL
Affaire suivie par : R. EXILIE/A. ALMONT ☎ : 0596 55 39 66 REF : DGAEESFP/DESR/RE/SS-J-B/AA/20- alix.almont@collectivitedemartinique.mq

**Monsieur le Ministre de l'Europe et des
affaires étrangères**
Monsieur Jean-Yves LE DRIAN
37, Quai d'ORSAY
75 007 PARIS

Copie à Monsieur le Secrétaire d'Etat auprès de la
Ministre de la Transition écologique
Solidaire chargé des transports
Monsieur **Jean-Baptiste DJEBARRI**
92055 PARIS-LA-DEFENSE-CEDEX

Copie à Madame la Ministre des outremer
Madame **Annick Girardin**
27, rue Oudinot
75 007 PARIS

OBJET : Demande d'organisation de rapatriement de martiniquais étudiant au Canada

Monsieur le Ministre,

Par la présente, j'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'organisation du rapatriement de quarante jeunes martiniquais étudiant au Canada vers la Martinique.

En effet, suite à la recommandation du 27 mars 2020, des universités du Canada de quitter les résidences universitaires, en raison de la crise pandémique actuelle, les étudiants martiniquais ont été contraints de chercher dans des conditions extrêmement difficiles des formules d'hébergement, ne pouvant rentrer dans l'immédiat dans leur pays d'origine.

Une vingtaine d'entre eux ont acheté leurs billets d'avion pour un retour au mois de mai, mais la compagnie Air Canada a annulé les vols qu'elle avait programmés à destination de la Martinique, sa capacité de transport de passagers ayant été fortement réduite par la crise sanitaire.

C'est au regard de ce contexte de gravité induite par la crise que je vous demande de bien vouloir mettre en place un dispositif exceptionnel en lien avec les services compétents du secrétariat d'Etat chargé des transports, du ministère de l'Outre-mer et des autorités du Canada, afin de permettre à la compagnie Air CANADA d'assurer le retour des étudiants en Martinique.

Les frais de transport des étudiants qui n'ont pas encore fait l'acquisition de leur billet vers la Martinique resteraient à leur charge.

Bien entendu, dès leur arrivée, ces étudiants seraient orientés vers des centres de mise en quarantaine pour leur prise en charge sanitaire conformément aux procédures en vigueur.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Le Président du Conseil Exécutif de la
Collectivité Territoriale de Martinique

Alfred MARIE-JEANNE

